

Paris, le 24 novembre 2016

## Invitation petit déjeuner presse

**Droit des malades : bilan, enjeux et perspectives**  
**Anne Laude – Didier Tabuteau**

**Mardi 6 décembre 2016 à 9h30 – Institut Droit et Santé**  
**Centre Universitaire des Saints-Pères – 8<sup>ème</sup> étage**  
**45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris**

Droits des malades, des patients, des personnes, des usagers du système de santé, des assurés sociaux... Ces expressions multiples sont le signe que le droit a longtemps eu du mal à circonscrire les enjeux liés aux droits de la personne en matière de santé.

La loi du 4 mars 2002 a consacré l'inscription des droits aux malades dans le code de la santé publique. Mais le législateur a également envisagé leurs responsabilités afin de garantir non seulement la protection des individus, mais aussi celle de la collectivité et du système de santé et d'assurance maladie.

Droits individuels, droits collectifs, droits à la qualité du système de santé, droits sociaux, les quatre facettes des droits des personnes en matière de santé sont au cœur des politiques de santé contemporaines.

Anne Laude, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Paris Descartes, co-directeur de l'Institut Droit et Santé ; et Didier Tabuteau, conseiller d'Etat, responsable de la Chaire santé de Sciences Po et co-directeur de l'Institut Droit et Santé, vous proposent un bilan de cette loi à l'aune des textes récents - la loi du 28 décembre 2015 d'adaptation de la société au vieillissement, la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie ou encore la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle -, qui ont introduit de nouveaux droits en faveur des malades comme par exemple le droit à l'accompagnement, le droit à l'oubli, le droit à la sédation profonde, l'action de groupe en santé.... Anne Laude et Didier Tabuteau s'interrogent sur les perspectives de ces textes et leur application.

Merci de confirmer votre présence en écrivant à l'adresse : [presse@parisdescartes.fr](mailto:presse@parisdescartes.fr)

### Contact presse

Pierre-Yves Clause  
01 76 53 17 98

[presse@parisdescartes.fr](mailto:presse@parisdescartes.fr)

MEMBRE DE

  
U<sup>S</sup>PC  
Université Sorbonne  
Paris Cité